

# Dégâts d'oiseaux sur tournesols : pas de précipitation pour re-semer !

© 23/04/2020 | 🧑 Terres Inovia • 📰 Terre-net Média

Les dégâts d'oiseaux peuvent avoir une nuisibilité variable sur les tournesols selon Terres Inovia. Avant de penser au re-semis, il est donc indispensable d'identifier le type de dégâts d'oiseaux et de quantifier le peuplement présent.



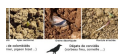
Sur quels critères se baser pour décider de re-semer ou non une parcelle de tournesol touchée par les dégâts d'oiseaux ?  
(©Terre-net Média)

Cet article, écrit par notre partenaire Terres Inovia, est en **exclusivité pour les lecteurs de Terre-net**. Bonne lecture !

## Différents types de dégâts d'oiseaux sont identifiables

Les dégâts provoqués par les colombidés ou corvidés diffèrent par leur nature et par leur impact sur le devenir des plants de **tournesol** :

- **Corbeaux** et **corneilles** s'attaquent généralement à la graine ou déracinent la plantule, conduisant ainsi à la perte totale du pied.
- Les **pigeons** quant à eux, provoquent des dégâts plus ou moins nuisibles en fonction du stade du tournesol au moment de leur arrivée. En effet, lorsque le tournesol est en cours de levée ou au stade crosse (attaque précoce), l'apex est souvent sectionné par le bec de l'oiseau, et la perte du pied est inéluctable. Par contre, quand les cotylédons commencent à se déployer, les dégâts peuvent se limiter à leur destruction plus ou moins partielle.



Types de dégâts causés par les oiseaux sur tournesol.  
(©Terres Inovia)

À ce sujet >> [retrouvez le témoignage d'Alexandre Fricaud, agriculteur en Loire-Atlantique, confronté aux dégâts d'oiseaux et un point sur les principaux moyens de lutte.](#)

## Attaque sur cotylédons : rien n'est perdu !

La **nuisibilité des dégâts d'oiseaux** sur cotylédons a été évaluée par Terres Inovia en simulant des dégâts de pigeons plus ou moins sévères (cotylédons sectionnés à moitié, voire entièrement, comparés à des plantes indemnes). L'expérimentation a été conduite sur deux campagnes (2016 et 2017) sur deux sites avec des potentiels très différents, résultats :

- **La destruction des cotylédons a peu d'impact sur le devenir des plantes et le rendement.**

En effet, dès que l'apex est conservé, rares sont les pertes de pieds. Ainsi, la plupart des plantules dont les cotylédons sont sectionnés, même totalement, vont participer au peuplement.

- **Le rendement n'est pas affecté par la destruction des cotylédons.**

Bien que l'ablation des cotylédons, organes de réserve, entraîne un retrait de vigueur des plantules jusqu'au stade bouton étoilé, celles-ci vont poursuivre leur développement et donner des capitules productifs. Ainsi, aucune différence significative de rendement n'est observée entre des parcelles où les cotylédons ont été détruits entièrement et les parcelles où les plantules étaient indemnes. Les résultats sont similaires en situation de sol superficiel ou profond (graphique ci-contre).



Nuisibilité  
des dégâts  
d'oiseaux  
sur  
cotylédons.  
(©Terres  
Inovia)

**À retenir >>** Le tournesol est capable de **compenser une perte de vigueur due à la destruction des cotylédons par les oiseaux**. Quelle que soit la situation (type de sol et réserve hydrique) le rendement d'une parcelle ayant subi des dégâts sur cotylédons sera équivalent à celui d'une parcelle non attaquée.

## Retourner/re-semer son tournesol, comment décider ?

Ressemer sa parcelle, a fortiori sur l'ensemble de sa surface, est une **décision qui doit être murement réfléchie**, compte tenu de son coût et de la réelle nuisibilité des dégâts d'oiseaux sur cotylédons (cf. ci-dessus). **En 2019, plus d'une parcelle de tournesol sur deux ayant subi des dégâts d'oiseaux a été ressemée**. Cette proportion de re-semis est largement supérieure aux années passées.

Pour plus d'infos >> retrouvez les résultats de l'enquête Terres Inovia sur les « **dégâts d'oiseaux/ravageurs des cultures oléo-protéagineuses** » 2019

- **Prendre en compte le niveau de peuplement et le coût du re-semis pour décider**

**Évaluer le peuplement** : la première chose à faire sera d'**évaluer les pertes de pieds** (apex coupé ou plantule arrachée) pour savoir si le peuplement est inférieur (ou pas) à l'objectif de peuplement optimum : 50 000 plantes/ha en sol superficiel et 60 000 plantes/ha en sol profond. Si l'on est en dessous de cet objectif, un **re-semis partiel** sur la zone de dégâts peut alors être pertinent. Les dégâts d'oiseaux sont en effet le plus souvent localisés sur une zone, en bordure d'une haie ou en lisière de forêt par exemple. Au moment du semis, **tenir compte des dégâts d'oiseaux et semer à une densité minimum de 65 000 graines/ha !**

**À retenir >>** L'**observation à la parcelle** vous permettra de prendre la décision la plus rentable !

Il est indispensable d'identifier le type de dégât d'oiseaux et de quantifier le peuplement présent :

- si l'apex est présent, la plantule contribue au peuplement et au rendement au même niveau qu'une plantule indemne.
- si l'apex est sectionné, la plante est détruite.

## Grille de conseil à partir des seuils critiques de peuplement

Évaluer la densité moyenne de pieds avec apex sain (avec cotylédons entiers ou coupés) sur la zone attaquée.



Comparaison  
entre un  
apex sain et  
un apex  
sectionné  
(©Terres  
Inovia)

**En pratique :** Comptez le **nombre de pieds avec apex** (N) sur 5 fois deux mètres linéaires sur des rangs de semis différents. La densité moyenne  $D = N / (10 \times Ec)$  Ec étant l'écartement entre rangs en mètre.

Exemple : je compte 20 pieds avec apex sur  $5 \times 2 = 10$  m sur une zone avec dégâts semée à 50 cm d'écartement.  $D = 20 / (10 \times 0.5) = 4$  pieds avec apex / m<sup>2</sup>. Je n'ai alors pas à re-semer quelle que soit la profondeur de sol.

|  | Densité de pieds avec apex (pieds/m <sup>2</sup> ) |             | Conseil   |
|--|--|-------------|---|
|  | Sol superficiel                                    | Sol profond |   |
| Densité de pieds avec apex (pieds/m <sup>2</sup> ) | < 3  | < 4         | Re-semis à prévoir si variété de précocité adaptée disponible |
|  | ≥ 3  | ≥ 4         | Pas de re-semis   |

### ■ Calculer le gain espéré en tenant compte du coût du re-semis :

Pour être économiquement rentable, le coût du re-semis doit être inférieur au gain de rendement espéré par cette opération. Sachant que le coût estimé d'un re-semis s'élève à environ 127 €/ha, le re-semis n'est pertinent que si l'on estime que l'on va gagner plus de ~ 3,5 à 4 q/ha avec cette intervention (modalités de calcul ci-dessous).

**Attention, ce calcul ne tient pas compte de la perte de rendement causée par une implantation tardive.**

Pour un semis après le 10/05, cette perte est estimée à 12 % par rapport à la 1ère date de semis, soit 3 q/ha sur la base d'un rendement moyen de 25 q/ha (source : enquêtes Terres Inovia sur les pratiques culturales). Par ailleurs, la disponibilité en semences de variétés précoces, adaptées aux re-semis tardifs, peut être limitée.

#### **Modalités de calcul du seuil de rentabilité du re-semis :**

##### **Charges opérationnelles + mécanisation = 127 €/ha**

- Charges opérationnelles liées au re-semis : 100 €/ha de semences (expertise Terres Inovia)
- Charges de mécanisation, carburant et main d'œuvre du re-semis : 27 €/ha (barème APCA\*)

##### **Gain de rendement à atteindre pour compenser les 127 €/ha de re-semis :**

- ~3,5 q/ha pour un tournesol oléique au prix de vente de 365 €/t et
- ~4 q/ha pour un tournesol linoléique au prix de vente de 320 €/t.

\*barème APCA 2019 incluant amortissement, entretien, énergie (carburant) et main d'œuvre

À voir également :

- > [Le tournesol, une culture de choix pour vos assolements](#)
- > [Semis de tournesol : Gilles vk teste le strip-till pour préparer ses sols](#)